



Capitale de Champagne
EPERNAY



ORGANISATION DU MOTO CLUB D'EPERNAY



REGLEMENT PARTICULIER DE L'ETAPE INTERMEDIAIRE DU CHAMPIONNAT DE France
2019 en NATIONALE ET INTERNATIONALE
Epernay samedi 13 juillet 2019

Art. 1 : ORGANISATION

Le Moto-Club d'EPERNAY (dépt.51) organise le samedi 13 juillet, de 13 heures à minuit, un rassemblement comptant pour une étape intermédiaire du Championnat de France en Nationale et Internationale.

Art 2 : CONDITION D'ADMISSION

Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers de 2 ou 3 roues motorisés et side-cars. Tout concurrent au Championnat de France doit être en possession d'une licence FFM 2019.

Art. 3 : LIEU et FLECHAGE

Accueil et pointage aura lieu au complexe sportif Parc Roger Menu, 51200 Epernay.
Fléchage à partir des principaux axes routiers (Suivre "Moto").

Art. 4 : CONTROLE D'ARRIVEE

Pointage uniquement le samedi 13 juillet, de 13h00 à 17h00.

Tout pilote devra être en règle, en possession de son permis de conduire, carte verte et certificat d'immatriculation.

Art. 5 : INSCRIPTION et TARIF

Aucune inscription préalable, et l'inscription est gratuite pour tous les participants.

Art. 6 : BALADE TOURISTIQUE

Une balade Touristique sera proposé aux participants. Départ du Parc Roger Menu à 14 h 30.

Art. 7 : CLASSEMENTS

Pas de classement ni remise de prix

Art. 8 : HEBERGEMENT

Liste des gîtes et chambres d'hôte disponible sur le site Touristique de la commune d'Epernay (<http://www.ot-epernay.fr/preparer>)

Contact: Mr. Gilbert BRUGNON – motoclubepernay@orange.fr – 03 26 54 30 03

18/04/2019
LIGUE MOTOCYCLISTE GRAND-EST
Zone Champagne-Ardenne
7, Rue Chanzy
51800 SAINTE MENEHOULD
Tél. : 03 26 60 83 10

Pour pouvoir bénéficier du soutien financier à l'organisation, le rapport de clôture, **impérativement accompagné de la liste des participants**, doit être renvoyé à la ligue pour visa dans un délai de 15 jours.

Le rapport de clôture comprendra la liste des participants licenciés, leur numéro de licence, leur statut pilote ou passager ainsi que la catégorie de la motocyclette utilisée et la participation ou non à la balade.

Important :

Ce document permet un contrôle fiable sur le réel passage du participant à votre intermédiaire.

Seul le cachet du club ou de l'organisation sera pris en compte pour valider la participation à l'étape.

L'inscription effective et la participation sont obligatoires.

Le participant devra présenter son carnet au pointage F.F.M lors des CFT afin d'enregistrer effectivement ses participations.

Information Club et / ou Organisation pour une étape intermédiaire

Nom du Moto-Club ou Organisation : Moto-Club d'Epervain

N° informatique : C...0339

Date de l'intermédiaire : du 13/07/19 au 1/1/19

Nom de l'intermédiaire : Defil' Romic

Lieu de l'intermédiaire : EPERVAIN Département : 51

Cachet du Moto-Club ou Organisation qui apparaîtra sur le Carnet de Pointage :*

* : Champs obligatoires.

Le club candidat à l'organisation d'une intermédiaire du Championnat de France de Tourisme prend l'engagement de respecter dans son intégralité le présent cahier des charges et de se conformer au règlement du Championnat de France de Tourisme.

Date : 18/4/19

Signature :
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Lu et approuvé

MOTO CLUB D'EPERVAIN

Président Gilbert BRUGNON

3, Allée de la Forêt

51200 EPERVAIN

Tél./Fax : 03.26.54.30.03